

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Comment assurer le développement durable ?

- Gazette - Débats -

Date de mise en ligne : lundi 23 juin 2008

Revue du Mauss permanente

J'aime bien ce concept de « développement durable », peut-être parce que, à l'inverse de « décroissance » par exemple, qui me crée dans la tête un grand blanc, il me fait immédiatement venir à l'esprit une foultitude de questions techniques à résoudre sur un plan purement pratique. Il ne faut pas lui demander, cela va de soi, davantage qu'il n'a à offrir : il est trop simple d'exiger de lui, par exemple, qu'il résolve l'ensemble des problèmes politiques de la planète pour démontrer ensuite qu'il n'est pas à la hauteur. Ce n'est évidemment pas ce que j'entends faire.

Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est le développement durable, je renvoie à l'excellent article de Jean Paul Vignal, *Le système financier actuel peut-il porter financièrement la transition vers des modes de développement durable ?* que j'ai présenté sur mon [blog](#) et que l'on trouve également dans [La Revue du MAUSS permanente](#). En deux mots, je dirais que la problématique consiste à veiller aux besoins de l'espèce humaine tout en maintenant la planète en l'état, ce qui veut dire en s'assurant que la production de biens de consommation ne détruit pas de manière irréversible les ressources qu'elle mobilise. Pour en arriver là, il faut briser le processus linéaire auquel nous sommes habitués, celui que l'on peut caricaturer comme « de la mine à la décharge », pour le remplacer par un processus cyclique, soit long, qui évite de justesse la décharge grâce au recyclage, soit mieux encore, court, et mettant l'accent sur la rénovation comme nous le faisons d'ailleurs déjà dans le secteur du bâtiment.

Il s'agit avec le développement durable d'une perspective à long terme et tout ce qui va à l'encontre du long terme lui constitue bien entendu un obstacle. Les variations de prix viennent ici bien sûr au premier rang. La spéculation encourage les variations de prix et est donc de manière évidente l'ennemie du développement durable comme d'ailleurs de l'humanité en général comme j'ai eu l'occasion de le rappeler, par exemple, dans [Les processus financiers enclins à l'emballement](#) et dans [L'intérêt des entreprises et celui de l'humanité en général](#). Je continuerai d'évoquer ce fléau séparément.

Un autre adversaire du développement durable et il est formidable, même si son identité est un peu inattendue réside dans les règles comptables telles qu'elles sont actuellement rédigées, et ceci pour deux raisons. La première, c'est qu'elles favorisent le gain à court terme, de telle sorte que le calcul rationnel d'un actionnaire le conduit à préférer aux compagnies qui s'engagent dans la voie du développement durable, celles qui pratiquent la politique de la terre brûlée. La seconde, c'est que les règles comptables se désintéressent de l'histoire d'un produit aussitôt qu'il a été vendu, conduisant à une déresponsabilisation des entreprises vis-à-vis de son destin ultérieur.

On pourrait consacrer beaucoup de temps à réformer la comptabilité et certains s'y emploient et je les encourage mais il me paraît beaucoup plus simple dans l'immédiat de la laisser tranquille et de contourner le problème qu'elle pose en mettant sa logique actuelle au service du développement durable, ce qui peut se faire d'une manière extrêmement simple, à savoir en obligeant le vendeur d'un produit à le reprendre lorsque son dernier utilisateur n'en veut plus. Il y aurait à cela deux conséquences immédiates : cela constituerait, d'une part, une incitation pour les producteurs à trouver d'autres formules que la vente de leurs produits, telles que leur location, leasing ou toute autre formule qui resterait à inventer, en les forçant à concentrer leur attention sur le service offert par le produit plutôt que sur son usage en tant qu'objet par son futur propriétaire et cela constituerait, d'autre part, une incitation à prolonger autant que possible sa durée de vie par une rénovation périodique, ou en passant dans sa fabrication à des matériaux plus durables pour ne pas avoir à affronter le problème autrement plus compliqué et coûteux pour eux du recyclage de ses composants.

Encore une fois, je ne propose pas ici une panacée et il me faudra revenir longuement sur ce que je viens d'exprimer trop succinctement en un seul paragraphe mais il s'agit d'un premier pas de géant dans la bonne direction et qui permettrait de considérablement déblayer le terrain. Il va sans dire qu'une mesure comme cette obligation faite à tout producteur de reprendre son produit en fin de parcours ne pourra faire son chemin que si le sentiment écologique de son urgence s'impose globalement. Nous ne manquons pas d'arguments pour la soutenir mais il faut que la sonnerie

assourdissante de nos trompettes parvienne bien jusqu'aux oreilles des élus.

[Lire la suite du débat.](#)

Post-scriptum :Ce texte est issu du blog de [Paul Jorion](#).